



Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7
www.laclovering.org

Procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering
tenue le samedi 10 juin 2017 au centre communautaire de Magog, 95 Merry nord, salle 333

1. Ouverture de la réunion : La réunion débute à 9h00

Administrateurs présents : André Bélanger, Lucie Borne, Pierre Martineau, Catherine Gibeault, André Henneuse, Jean-Noël Leduc, Richard Gervais, Colette Scalabrini, Yves Gosselin, Constance Ramacieri

Administrateurs ayant motivé leur absence : Denis Yale

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Colette Scalabrini et appuyé par Pierre Martineau d'adopter l'ordre du jour après l'ajout de l'item *Relation auprès des membres*

Adopté à l'unanimité Prop # 17-19

3. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2017

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par André Henneuse d'adopter le procès-verbal du 13 mai 2017

4. Rapport des activités régulières

- **Qualité de l'eau**

RSVL :

Le Réseau de surveillance volontaire des lacs éprouve quelques difficultés administratives. Il est possible qu'il ne soit pas opérationnel pour l'été 2017 mais les analyses d'eau devraient reprendre à l'été 2018.

Réseau de Sentinelles :

Nous profiterons de la période de la campagne d'abonnement pour recruter de nouvelles sentinelles autour du lac surtout dans le secteur sud. Catherine Gibeault, en collaboration avec Jean-Guy Bédard, préparera une fiche sur la procédure à suivre par les sentinelles.

- **Tributaires, ruisseaux et fossés**

Ruisseau Roy

Les quatre lettres demandant une autorisation d'accéder aux embranchements du ruisseau Roy ont été envoyés aux propriétaires. Deux d'entre eux sont entrés en contact avec nous dont l'un qui nous a mentionné la vente de son terrain pour la fin juin. André Bélanger rencontrera monsieur Coté pour obtenir l'accès au ruisseau via la ferme. Les travaux devraient débiter en juillet.

Ruisseau des Berges

Monsieur Limbo ne pouvant répondre à la demande de la SCLL pour que la MRC surveille le barrage aux castors, Yves et Jean-Noël Leduc rencontreront Jean-François Cloutier du ministère de l'Environnement le 12 juin.

- **Visibilité de la SCLL**

Rencontre du comité local de bassin versant du lac Memphrémagog

Jean-Guy Bédard, Lucie Borne ont représenté la SCLL à une rencontre organisée par COGESAF le 25 mai à la MRC. Leur présence a été d'autant plus appréciée qu'il y avait peu de participants. Il y a eu une présentation du plan d'action et des échanges entre les gens présents.

Rencontre au lac Massawippi

Constance Ramacieri et Pierre Martineau ont assisté à l'événement marquant le lancement d'un projet de Bleu Massawippi, projet doté d'une subvention du ministère fédéral des Transports de 150 000\$ sur 2 ans. Il s'agit, entre autres, de poursuivre plus avant le projet du docteur Paririe sur l'impact des vagues de wakeboat et de créer une application pour téléphone intelligent qui permettrait aux navigateurs de vérifier leur distance de la rive dans les zones désignées pour la pratique du wake. Dans le cadre du projet, une visite de contrôle est prévue au lac Lovering. Cette subvention nous démontre que le député et ministre Bibeau nous supporte dans nos projets en ouvrant une porte au ministère des Transports. C'est un capital politique important et le lac Lovering doit poursuivre ses contacts avec les autres associations.

AGA de la Coalition Navigation

Pierre Martineau assistera le 17 juin à Saint-Sauveur à l'AGA de la Coalition Navigation.

AGA lac Brompton

André Bélanger présentera notre projet de lutte au myriophylle, phase 1, aux participants de l'AGA du lac Brompton le 17 juin.

Visibilité auprès des membres :

Il est proposé par Richard Gervais et appuyé par Constance Ramacieri que soit dorénavant ajouté à l'ordre du jour un item portant sur la relation et la visibilité auprès des membres

Adopté à l'unanimité

Prop # 17-20

Cette année, l'Infolettre a été envoyée à plus de 1000 personnes et à l'ensemble des propriétaires des plages. Tel que suggéré par Richard Gervais, l'association du Domaine du lac Lovering a publié dans sa brochure annuelle un encart sur la lutte au myriophylle.

• Protection des rives

Lutte au myriophylle ; phase 2

Bert Scalabrini et Lucie Borne ont rencontré les gens de l'ABV des 7 et un représentant de Block Aid à Gatineau le 5 juin dernier. Selon l'entente à signer avec Block Aid, pour que la compagnie vienne travailler au lac Lovering, il lui faut un engagement minimal de pose de 20 000 mètres carrés de toile au montant de 2\$ le mètre ; de plus la commande de toiles requises devrait lui parvenir au plus tard d'ici 2 semaines accompagnée d'un dépôt de 50% du montant global. Les membres du CA seront informés en temps *réel* des démarches et engagements qui seront pris avec Block Aid.

Nous déposerons le 14 juin une demande de subvention à la ville de Magog.

Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par Jean-Noël Leduc que le CA désigne Lucie Borne pour procéder au dépôt de la demande de financement auprès de la ville de Magog dans le cadre du projet de Contrôle du myriophylle à épis au lac Lovering , phase 2, et pour agir comme signataire de l'entente avec la ville.

Adopté à l'unanimité Prop. # 17-21

Il est proposé par Pierre Martineau et appuyé par Jacqueline Caboret, de réserver un montant de 5 000\$ à verser au projet de Contrôle du myriophylle à épis au lac Lovering, phase 2.

Adopté à l'unanimité Prop. # 17-22

Une demande de subvention sera également envoyée à la municipalité du Canton de Stanstead. Un vote électronique suivra cet effet. (prop 17-23) et sera déposé en annexe du compte rendu.

• Navigation responsable

Les affiches

Basé sur les informations du rapport de BEA, Catherine Gibeault a déposé un plan pour suggérer les endroits où installer les affiches avisant les plaisanciers d'éviter les herbiers de myriophylle. Jean-Noël Leduc procèdera à leur mise à l'eau au cours de la dernière semaine de juin.

André Henneuse effectuera un inventaire de tous les endroits où il y a une descente de bateaux autour du lac pour éventuellement y installer les autres affiches d'information sur la lutte au myriophylle.

• **Recrutement**

Une lettre de remerciement sera envoyée à Émilie Gosselin pour souligner sa collaboration dans la conception du nouveau logo et de la carte de membre.

Richard Gervais rappelle l'importance de faire référence à la thématique « membres amis du lac » dans nos communications et suggère de parler d'adhésion plutôt que recrutement.

Une session de formation est prévue pour les bénévoles le pour les bénévoles est prévue jeudi soir le 22 juin à 19h chez Colette Scalabrini au 1005 des Touterelles. Cette année nous retrouverons dans la trousse du préposé à la campagne d'adhésion un badge d'identification à présenter lors du porte à porte.

Dans l'éventualité où le nombre de bénévoles ne serait pas suffisant pour couvrir tout le territoire, la SCLL recrutera des étudiants sous contrat pour travailler les samedis et dimanches du 24 juin à la fin juillet de 10h à 16h au salaire horaire de 12.50\$. Idéalement, ces personnes devront manifester un intérêt pour la protection de l'eau.

Richard Gervais demande qu'on lui soumette les questions, commentaires et objections entendus lors de nos campagnes d'adhésion des années passées dans le but d'outiller les bénévoles pour mieux répondre aux membres.

• **Trésorerie**

Pierre Martineau préparera une proposition budgétaire pour le projet du myriophylle phase 2
Nous avons reçu une subvention de \$2944. de la municipalité de Magog. Une lettre de remerciement sera envoyée.

• **Site WEB, babillards et Facebook**

Depuis l'envoi de l'Infolettre, nous avons constaté plusieurs visiteurs et des "j'aime" sur notre page Facebook. La publication de notre nouveau logo sur le site est retardée en raison de son format actuel mais il sera affiché dès la réception d'un format compatible transmis par Émilie Gosselin.

6. Information concernant les règlements

Suite à un avis notarié, André Bélanger ne croit pas nécessaire de faire approuver par les membres de l'AGA, la modification apportée par le CA aux dernières modalités d'adhésion et de contribution au membership. Une rencontre sera organisée avec André Bélanger, Constance Ramacieri et le notaire Pomerleau pour tenter de valider si nos actions sont conformes avec l'aspect légal. Jacqueline Caboret insiste sur l'importance de bien comprendre le rôle et les responsabilités d'un C.A. Un suivi sera fait lors de la prochaine réunion.

Il est proposé par Catherine Gibeault et appuyé par Colette Scalabrini que soient déposés sur le site WEB les règlements officiels mis à jour de la Société de conservation du lac Lovering.

Adopté à l'unanimité Prop. # 17-24

7. Varia

Non-respect de la bande riveraine

Jean-Noël Leduc nous signale 2 situations où des riverains auraient effectué des travaux en apparence non conformes avec les règlements sur la bande riveraine. Dans le premier cas, nous allons demander à la municipalité si les propriétaires du 245 Grande-Allée ont obtenu un permis pour faire l'enrochement complet de leur rive. Dans le deuxième cas, nous allons demander de vérifier si les propriétaires du 468 Bordeleau ont installé leur nouveau gazebo sur une dalle de béton dans la bande riveraine.

8.. Date de la prochaine réunion

Samedi le 15 juillet 2017

9. Levée de l'assemblée

Il est proposé par André Henneuse et appuyé par Jean-Noël Leduc de lever l'assemblée à 12h

Lucie Borne,
Secrétaire d'assemblée

ANNEXE



Résolution du conseil d'administration par vote électronique

Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par Yves Gosselin que le CA désigne Lucie Borne pour procéder au dépôt d'une demande de financement auprès de la municipalité du Canton de Stanstead dans le cadre du projet de *Contrôle du myriophylle à épis au lac Lovering, phase 2.*

Adopté à l'unanimité par vote électronique le 14-06-17 Prop. # 17-23

Ensemble protégeons notre lac